

DEMANDE DE RESILIATION du contrat d'abonnement

Aux services de l'eau et de l'assainissement

Par mail : facturation.eau@cc-mosellemadon.fr

Communauté de communes Moselle et Madon
712 Rue Nicolas Cugnot
54230 NEUVES MAISONS
03.83.26.45.00
Lundi au jeudi : 9h00-12h / 13h00-17h
Vendredi : 9h-12h00

PARTIE 1 – Demande de résiliation du contrat d'abonnement

1 – Le demandeur : je soussigné :

NOM Prénom 1 :			
NOM Prénom 2 :			
Téléphone :		Mail :	
Agissant en qualité de :			
☐ Propriétaire (renseigner le cadre 5)	☐ Gérant/syndic	☐ succession ou ayant droit	☐ Agence immobilière
☐ Locataire (renseigner le cadre 5)	☐ Autre, précisez :		

2 – Demande la résiliation de mon contrat d'abonnement à l'adresse suivante (un formulaire par branchement)

Commune :		Code Postal :
N° :	Rue :	
Complément d'adresse :		
Nom de l'immeuble :		N° Appartement :
N° du contrat (<i>tout en haut du recto de votre facture d'eau dans « référence à rappeler »</i>):		

Si vous étiez locataire, à remplir obligatoirement :

NOM et Prénom du PROPRIETAIRE :
Adresse du propriétaire:
Téléphone et mail :

Si vous étiez propriétaire :

NOM et Prénom des nouveaux acquéreurs :
Adresse du propriétaire:
Téléphone et mail :

3 – Mon adresse pour l'envoi de la dernière facture (de fin de contrat) :

NOM :	Prénom :
Adresse :	

4 – Relevé du compteur d'eau :

N° de série du compteur d'eau :	
Date du relevé :	Index relevé (<i>chiffres en noirs uniquement</i>) :
Emplacement du compteur (<i>dans un regard extérieur sur domaine public, dans un regard extérieur sur domaine privé, dans les communs, cave, gaine technique...</i>):	

5 – Signature

Fait à :, Le : Signature :
--

PARTIE 2 : Demande de fermeture du branchement (alimentation en eau coupée)
A compléter uniquement si vous souhaitez une résiliation
AVEC FERMETURE DU BRANCHEMENT

Si vous souhaitez la résiliation de votre contrat avec une fermeture du branchement en eau (maison en vente, inhabitée...), vous devez compléter en plus de la partie 1, la partie 2.

Les frais de fermeture du branchement (ou la dépose du compteur d'eau et le bouchonnage si impossibilité de fermer le branchement) **sont à la charge de l'abonné : selon tarifs en vigueur (30 € TTC = tarifs 2025)**

A réception de ce formulaire et si la partie 2 est complétée, le service de l'eau et de l'assainissement vous contactera par téléphone pour convenir **d'un rendez-vous sur place**.

La fermeture du branchement (ou la dépose de compteur et bouchonnage si impossibilité de fermer le branchement) a lieu sur rendez-vous, en présence de l'abonné ou de son représentant, et comprend :

- ☒ La fermeture du branchement eau
- ☒ Le relevé du compteur d'eau
- ☒ La résiliation du contrat d'abonnement
- ☒ L'envoi de la facture de solde

La fermeture du branchement et la résiliation du contrat prendra effet à cette date d'intervention (date de fermeture du branchement et de relève du compteur d'eau).

Si vous souhaitez la résiliation de votre contrat avec une fermeture du branchement en eau (maison en vente, inhabitée...), vous devez compléter en plus de la partie 1, la partie 2.

Les frais de fermeture du branchement (ou la dépose du compteur d'eau et le bouchonnage si impossibilité de fermer le branchement) **sont à la charge de l'abonné : selon tarifs en vigueur (30 € TTC = tarifs 2025)**

A réception de ce formulaire et si la partie 2 est complétée, le service de l'eau et de l'assainissement vous contactera par téléphone pour convenir **d'un rendez-vous sur place**.

La fermeture du branchement (ou la dépose de compteur et bouchonnage si impossibilité de fermer le branchement) a lieu sur rendez-vous, en présence de l'abonné ou de son représentant, et comprend :

- ☒ La fermeture du branchement eau
- ☒ Le relevé du compteur d'eau
- ☒ La résiliation du contrat d'abonnement
- ☒ L'envoi de la facture de solde

La fermeture du branchement et la résiliation du contrat prendra effet à cette date d'intervention (date de fermeture du branchement et de relève du compteur d'eau).

Si vous souhaitez la résiliation de votre contrat avec une fermeture du branchement en eau (maison en vente, inhabitée...), vous devez compléter en plus de la partie 1, la partie 2.

Les frais de fermeture du branchement (ou la dépose du compteur d'eau et le bouchonnage si impossibilité de fermer le branchement) **sont à la charge de l'abonné : selon tarifs en vigueur (30 € TTC = tarifs 2025)**

A réception de ce formulaire et si la partie 2 est complétée, le service de l'eau et de l'assainissement vous contactera par téléphone pour convenir **d'un rendez-vous sur place**.

La fermeture du branchement (ou la dépose de compteur et bouchonnage si impossibilité de fermer le branchement) a lieu sur rendez-vous, en présence de l'abonné ou de son représentant, et comprend :

- ☒ La fermeture du branchement eau
- ☒ Le relevé du compteur d'eau
- ☒ La résiliation du contrat d'abonnement
- ☒ L'envoi de la facture de solde

La fermeture du branchement et la résiliation du contrat prendra effet à cette date d'intervention (date de fermeture du branchement et de relève du compteur d'eau).

Si vous souhaitez la résiliation de votre contrat avec une fermeture du branchement en eau (maison en vente, inhabitée...), vous devez compléter en plus de la partie 1, la partie 2.

Les frais de fermeture du branchement (ou la dépose du compteur d'eau et le bouchonnage si impossibilité de fermer le branchement) **sont à la charge de l'abonné : selon tarifs en vigueur (30 € TTC = tarifs 2025)**

A réception de ce formulaire et si la partie 2 est complétée, le service de l'eau et de l'assainissement vous contactera par téléphone pour convenir **d'un rendez-vous sur place**.

La fermeture du branchement (ou la dépose de compteur et bouchonnage si impossibilité de fermer le branchement) a lieu sur rendez-vous, en présence de l'abonné ou de son représentant, et comprend :

- ☒ La fermeture du branchement eau
- ☒ Le relevé du compteur d'eau
- ☒ La résiliation du contrat d'abonnement
- ☒ L'envoi de la facture de solde

La fermeture du branchement et la résiliation du contrat prendra effet à cette date d'intervention (date de fermeture du branchement et de relève du compteur d'eau).

- Si vous souhaitez la résiliation de votre contrat avec une fermeture du branchement en eau (maison en vente, inhabitée...), vous devez compléter en plus de la partie 1, la partie 2.
- Les frais de fermeture du branchement (ou la dépose du compteur d'eau et le bouchonnage si impossibilité de fermer le branchement) **sont à la charge de l'abonné : selon tarifs en vigueur (30 € TTC = tarifs 2025)**
- A réception de ce formulaire et si la partie 2 est complétée, le service de l'eau et de l'assainissement vous contactera par téléphone pour convenir **d'un rendez-vous sur place**.
- La fermeture du branchement (ou la dépose de compteur et bouchonnage si impossibilité de fermer le branchement) a lieu sur rendez-vous, en présence de l'abonné ou de son représentant, et comprend :
- ☒ La fermeture du branchement eau
 - ☒ Le relevé du compteur d'eau
 - ☒ La résiliation du contrat d'abonnement
 - ☒ L'envoi de la facture de solde
- La fermeture du branchement et la résiliation du contrat prendra effet à cette date d'intervention (date de fermeture du branchement et de relève du compteur d'eau).**

Si vous souhaitez la résiliation de votre contrat avec une fermeture du branchement en eau (maison en vente, inhabitée...), vous devez compléter en plus de la partie 1, la partie 2.

Les frais de fermeture du branchement (ou la dépose du compteur d'eau et le bouchonnage si impossibilité de fermer le branchement) **sont à la charge de l'abonné : selon tarifs en vigueur (30 € TTC = tarifs 2025)**

A réception de ce formulaire et si la partie 2 est complétée, le service de l'eau et de l'assainissement vous contactera par téléphone pour convenir **d'un rendez-vous sur place**.

La fermeture du branchement (ou la dépose de compteur et bouchonnage si impossibilité de fermer le branchement) a lieu sur rendez-vous, en présence de l'abonné ou de son représentant, et comprend :

- ☒ La fermeture du branchement eau
- ☒ Le relevé du compteur d'eau
- ☒ La résiliation du contrat d'abonnement
- ☒ L'envoi de la facture de solde

La fermeture du branchement et la résiliation du contrat prendra effet à cette date d'intervention (date de fermeture du branchement et de relève du compteur d'eau).

7 – Les coordonnées de la personne à contacter pour le rendez-vous sur place (si différente de l'abonné)

NOM et Prénom:

Téléphone :

8 – Signature et engagement de paiement pour fermeture du branchement

Je soussigné :

Agissant en qualité de :

Demande, en plus de la résiliation de mon contrat d'eau (partie 1 complétée), la fermeture du branchement eau et m'engage à verser, à réception du titre émis par la Trésorerie de Vandoeuvre les Nancy, les frais de fermeture du branchement.

Fait à :, Le :

Signature :

Je soussigné :

Agissant en qualité de :

Demande, en plus de la résiliation de mon contrat d'eau (partie 1 complétée), la fermeture du branchement eau et m'engage à verser, à réception du titre émis par la Trésorerie de Vandoeuvre les Nancy, les frais de fermeture du branchement.

Fait à :, Le :

Signature :

Je soussigné :

Agissant en qualité de :

Demande, en plus de la résiliation de mon contrat d'eau (partie 1 complétée), la fermeture du branchement eau et m'engage à verser, à réception du titre émis par la Trésorerie de Vandoeuvre les Nancy, les frais de fermeture du branchement.

Fait à :, Le :

Signature :

Je soussigné :

Agissant en qualité de :

Demande, en plus de la résiliation de mon contrat d'eau (partie 1 complétée), la fermeture du branchement eau et m'engage à verser, à réception du titre émis par la Trésorerie de Vandoeuvre les Nancy, les frais de fermeture du branchement.

Fait à :, Le :

Signature :

Je soussigné :

Agissant en qualité de :

Demande, en plus de la résiliation de mon contrat d'eau (partie 1 complétée), la fermeture du branchement eau et m'engage à verser, à réception du titre émis par la Trésorerie de Vandoeuvre les Nancy, les frais de fermeture du branchement.

Fait à :, Le :

Signature :

Cadre réservé au Service facturation

Date réception de ce document :	Date du Rdv Intervention	Modalités de fermeture du branchement :	N° de série du compteur :
		☐ Fermeture de la bouche à clef ☐ Dépose compteur et bouchonnage	Index relevé : Agent :